

Edition Hiver 2016-2017

magazine municipal

Grimaudmag }





Le sommaire du Grimaud mag

édition hiver 2016-2017

MAGAZINE D'INFORMATIONS
DE LA VILLE DE GRIMAUD
Edition Hiver 2016-2017

Directeur de la publication :
Alain Benedetto Maire de Grimaud

Rédaction :
Bruno Quivy Directeur de cabinet,
assisté de Carla Mecibah
avec la collaboration des services
municipaux et de l'Office de tourisme

Crédits photographiques :
Cyril Carpentier, Bruno Quivy,
Roberto Vazquez.

Conception graphique :
Ideogram design

Impression :
Graphic service

Dans le cadre du développement
durable, notre imprimeur est labellisé
Imprim'vert® et respecte les normes
PEFC®

Reproduction, même partielle, des
textes et photographies rigoureusement
interdite.

Edito _____ P03

Les projets pour l'année 2017

Pôle enfance (première pierre), rond-point Saint-Pons,
Compagnons du Devoir à Saint-Pons,
Eurofestival Harley-Davidson, ... _____ P04 à 07

Inauguration skate parc _____ P08

Les travaux en cours _____ P09

Environnement _____ P10

Les finances communales :

en chiffres, en graphiques, tout sur le budget de la commune,
aujourd'hui et demain _____ P11 à 13

Sécurité : bilan et actions _____ P14

Rétro en images des événements depuis l'été _____ P15 à 21

Conférences M. Delevoye et Mme Grossetête _____ P22

Europe _____ P23

Sports _____ P24 et 25

Communauté de communes _____ P26

Office de tourisme _____ P27

Les grandes dates de l'année 2017 _____ P28



Edito



Nous avons vécu ces dernières années des périodes très difficiles.

Le chômage, les difficultés économiques, la précarité nous étaient devenus hélas habituels.

À ces maux se sont rajoutés les terribles attentats survenus depuis deux ans en France.

Il est temps aujourd'hui d'aller de l'avant, sans renoncer à notre façon de vivre, sans remettre en cause nos valeurs et surtout sans baisser la tête.

Retrouvons la volonté, le sourire, la bonne humeur pour que 2017 soit une année meilleure, riche de bonheurs pour tous, pleine de promesses et de nouveaux défis à réaliser !

À Grimaud, nous ne manquons pas de projets et, comme vous pourrez le lire dans ce magazine, la création du Pôle enfance ou l'installation des Compagnons du devoir témoignent de l'attractivité de notre commune.

Des projets importants y sont menés, d'autres voient le jour, et même si le contexte économique est plus contraint, nous ne cessons pas d'imaginer ce que sera Grimaud demain : un territoire équilibré, harmonieux avec un environnement préservé et des entreprises dynamiques, créatrices d'emplois et de richesses pour tous.

Lorsque je me déplace pour défendre les dossiers européens du Var, je mesure combien Grimaud est enviée dans le monde entier. C'est une carte de visite exceptionnelle, que nous devons faire briller encore plus à l'avenir. Partout, je rencontre des personnes qui rêvent de s'installer à Grimaud, d'y travailler, d'y vivre à l'année. Restons donc positifs et continuons à œuvrer pour le bien-être de tous.

Nos animations sont nombreuses et de qualité, tirées par le magnifique festival des Grimaldines.

Notre tissu associatif est riche, profitant d'installations sportives et de loisirs modernes et fonctionnelles.

Notre fiscalité reste l'une des plus basses de la région.

Notre commune est sûre et solidaire.

Poursuivons sur cette voie, afin que les futures générations vivent aussi bien que nous vivons aujourd'hui. C'est le bonheur que je vous souhaite.

*Avec tout mon dévouement
Bonne fêtes à tous.*

Alain BENEDETTO
Maire de Grimaud,
Conseiller départemental

Les projets pour 2017

Les travaux de réalisation du Pôle enfance sont lancés

La première pierre de l'édifice qui accueillera 22 petits Grimaudois et les agents liés au service jeunesse à la prochaine rentrée a été posée le 4 octobre dernier.

Sur cet espace de 700 mètres carrés cohabiteront la crèche et l'ensemble des services liés à la jeunesse et à la scolarité, actuellement réparties dans plusieurs structures dans la commune. C'est également au Pôle enfance et jeunesse que le guichet unique destiné aux familles verra le jour.

Les travaux ont commencé en septembre, mais c'est le 4 octobre qu'a été posée symboliquement la première pierre par le maire, Alain Benedetto, entouré de Fabienne Hudelot, directrice départementale de la CAF (Caisse d'allocations familiales).

Le Pôle enfance est situé au nord-ouest du village, en contrebas du rond-point de la Libération, lui-même en dessous de l'école des Migraniers, au début du chemin des Vernades. Il sera à l'abri du bruit de la route.

D'ici la rentrée prochaine, si les onze mois de travaux se déroulent comme prévu, la structure pourra accueillir ses premiers enfants. La crèche actuelle, située au cœur du village rue des Anciennes écoles, a en effet atteint ses limites avec une capacité d'accueil de vingt enfants.

«La crèche municipale est devenue trop petite compte tenu des demandes, explique ainsi Alain Benedetto. C'est positif car cela veut dire que la population grandit notamment grâce aux programmes de logements lancés par la municipalité. Ce qui prouve que la population jeune et active est donc en pleine croissance, ce qui témoigne du dynamisme de la commune».

La nouvelle crèche qui sera située au Pôle enfance et jeunesse pourra accueillir 22 enfants pendant les deux premières



années, et aura une capacité d'accueil de 30 extensible à 40 enfants les années suivantes.

À côté de la structure multi-accueil, évolueront les agents du service jeunesse et le guichet unique, interface privilégiée entre les familles et services municipaux.

Les espaces pour les enfants seront répartis en trois salles de vie (bébés, moyens et grands) avec une quatrième salle pour les exercices, les jeux et le repos, ainsi que trois dortoirs sont aussi prévus.

L'aspect sécurité a aussi été étudié puisqu'un sas à l'entrée permettra de filtrer les entrées, mais bien évidemment les parents pourront accéder à l'ensemble du bâtiment, car eux aussi collaborent avec l'équipe professionnelle au bon déroulement du quotidien de leurs enfants. La nourriture pour les enfants sera préparée sur place après avoir été livrée chaude ou froide dans la cuisine satellite.

Le Pôle d'enfance et jeunesse est aussi réalisé selon une conception moderne et respectueuse de l'environnement, limitant l'utilisation des ressources en eau et en énergie.

Ainsi, le bâtiment bénéficiera d'une ossature en bois, l'éclairage et la ventilation naturelle et le confort thermique seront optimisés grâce aux matériaux utilisés. Le bâtiment sera ainsi orienté de manière optimale pour profiter de la chaleur du soleil en hiver et de l'ombre en été.

Il ne reste plus qu'à attendre que ce pôle enfance et jeunesse ouvre enfin ces portes pour que nos bambins puissent s'amuser et s'éveiller en toute sérénité dans un environnement sécurisé et harmonieux !



FICHE TECHNIQUE

Les entreprises

- > Loïc Fagot : architecte - Le Tignet (Alpes-Maritimes).
- > Eurovia (Grimaud) : terrassement VRD.
- > Seeta (Fréjus) : gros œuvre maçonnerie.
- > Keller (Gardanne) : fondations spéciales.
- > Charpente et création (Peymeinade) : ossature en bois et bardage.
- > Massilia étanchéité Var (Les Pennes-Mirabeau) : étanchéité.
- > SAS Régis père et fils (Puget-sur-Argens) : menuiseries extérieures.
- > Dirickx clôture Méditerranée (La Garde) : serrurerie, pergola.
- > Force bâtiment (Brignoles) : menuiserie intérieure, cloisons, plomberie, chauffage, VMC, revêtement sols souples, peinture, nettoyage.
- > Entreprise de travaux d'électricité (La Fare-les-Oliviers) : électricité et courants faibles.
- > Bureau d'études SEI Vesta : Eric Vallauri.
- > Sécurité : APAVE - Jean-Yves Deltombes.
- > Contrôle : Qualiconsult - Claire Joanno.
- > Géotechnicien : ERG - Manuel Bonnot.

Le financement

- > Montant des travaux : 1,050 000 million d'euros HT.
- > Financement :
 - commune : 450 000 €,
 - région : 300 000 €,
 - département : 130 000 €,
 - caisse d'allocations familiales du Var : 166 000 €.

Eurofestival Harley-Davidson : une dynamique à poursuivre

C'est une enquête très pointue, dénommée Flux Vision, qui a été publiée cet automne, à propos de l'Eurofestival 2016. Elle s'est basée sur l'analyse très précise des flux de population via la géolocalisation des smartphones et tablettes sur le périmètre des douze communes du Golfe (étude issue d'un partenariat entre Var Tourisme et l'opérateur Orange, réalisée à la demande de l'Agence de Promotion Golfe de Saint-Tropez Tourisme pour le compte de la Communauté de communes).



Un appel aux soutiens des collectivités et de l'intercommunalité

Décidé à remuer un peu les consciences avant la fin de l'année, Alain Benedetto a organisé mi-décembre une réunion avec l'organisateur de l'Eurofestival, Stéphane Sahakian et les maires ou leurs représentants des communes du golfe. Face aux baisses des subventions des communes, Stéphane Sahakian a tiré la sonnette d'alarme, inquiet de la pérennité d'un événement trop peu soutenu par les collectivités locales, selon lui. Alain Benedetto a repris ces arguments, insistant sur l'impérieuse nécessité de se mobiliser pour conserver l'Eurofestival Harley-Davidson dans le golfe, compte tenu des retombées. Une prise de conscience semble avoir eu lieu et des aides supplémentaires pourraient être attribuées par les communes et par la Communauté de communes au titre du développement économique.

90 % dans le golfe, le reste dans le Var et les Alpes-Maritimes.

L'impact économique est considérable : il est évalué à 8,3 M€ pour les seuls quatre jours comptabilisés (deux tiers pour la clientèle étrangère et un tiers pour la clientèle française), soit la moitié du volume de toutes les dépenses de visiteurs sur le territoire sur ces quatre jours, un chiffre sans doute bien inférieur au niveau global de dépenses induites qui avoisinerait le double de ce montant.

Ces données témoignent

que l'Euro Festival Harley Davidson reste l'événement majeur du calendrier des animations varoises et que l'impact pour le golfe de Saint-Tropez est pour Grimaud est énorme.

C'est pourquoi, dans la perspective de l'Eurofestival 2017, le maire, Alain Benedetto, souhaite voir le soutien des autres communes et de la Communauté de communes se renforcer, s'agissant d'un événement d'intérêt général.

Elle confirme que l'Eurofestival est la plus importante manifestation varoise, avec le Roc d'Azur, mais sur un niveau de dépenses par participant bien supérieur, (notamment du fait des produits et accessoires achetés sur place et des carburants). Elle draine une clientèle internationale éclectique, que seule l'analyse des cartes et abonnements a pu démontrer de manière imparable.

En plus des 10 000 participants, un nombreux public se déplace sur les temps forts proposés par les organisateurs. En cumulé, la manifestation attire 284 000 personnes pour les quatre jours de l'événement, mais beaucoup en profitent pour prolonger leurs séjours et en programmer d'autres dans l'année.

En moyenne, ce sont donc près de 72 000 personnes par jour, dont la moitié (25 000 résidents du Golfe, 7 000 varois et 14 500 excursionnistes), consomment sur le territoire la restauration, les animations et les produits divers ; et l'autre moitié (25 000 touristes) qui en plus s'hébergent au moins une nuit sur place.

Les visiteurs additionnels liés à cette manifestation multiplient par cinq la fréquentation constatée le week-end précédent et le week-end suivant.

Cela représente aussi 85 000 nuitées touristiques, dont



Une Maison du Compagnonnage bientôt implantée à Saint-Pons-les-Mûres

C'est une bonne nouvelle pour Grimaud, pour le golfe de Saint-Tropez et pour tous les jeunes en recherche d'un objectif professionnel. Au mois de juin dernier, le conseil municipal a acté le principe de l'implantation d'une maison départementale des Compagnons du Devoir dans la commune, sur le site de l'ancienne école de Saint-Pons-les-Mûres.

Selon les responsables des Compagnons du Devoir, appelés aussi Compagnons du Tour de France, «*cette démarche de développement s'inscrit dans l'objectif d'accroître la présence de l'association à l'échelle départementale et d'améliorer des conditions d'hébergement des jeunes actifs du Var attirés par l'apprentissage et le compagnonnage. Le site de l'ancienne école de Saint Pons constitue un ensemble immobilier parfaitement adapté aux attentes du projet*».

Ainsi, il s'agit de créer à Grimaud une structure d'accueil en résidence pour une quarantaine de jeunes, constituée d'unités de logements de type chambre double, équipée de salles de formation, de lieux d'échanges et de rencontres, d'espaces de vie collective et de détente (zone de restauration).

Conformément à l'esprit du compagnonnage, cette maison sera ouverte à tout public (étudiants, artisans, associations, familles) pour favoriser les échanges avec les acteurs du territoire, et faciliter la découverte des formations aux métiers d'arts proposées par les Compagnons, dans leur diversité la plus large et la plus moderne possible.

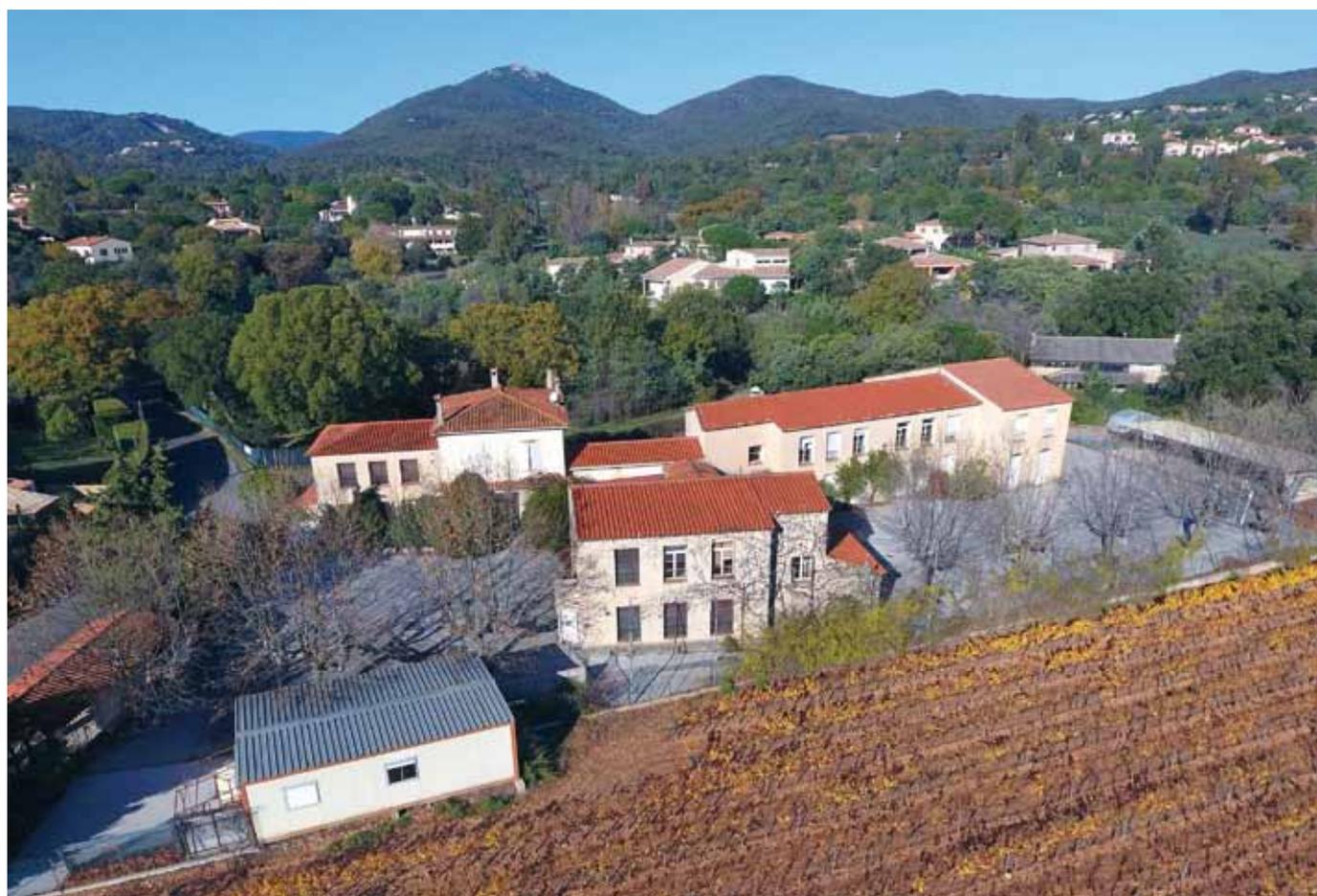
Dans le même esprit, des salles de réunion pourront être mises à la disposition du tissu associatif local en fonction des besoins et des disponibilités.

En contrepartie, des travaux de réhabilitation et de remise aux normes des bâtiments de l'ancienne école vont être entrepris et pris en charge par l'association des Compagnons, pour un montant estimé à un peu plus d'1 M€.

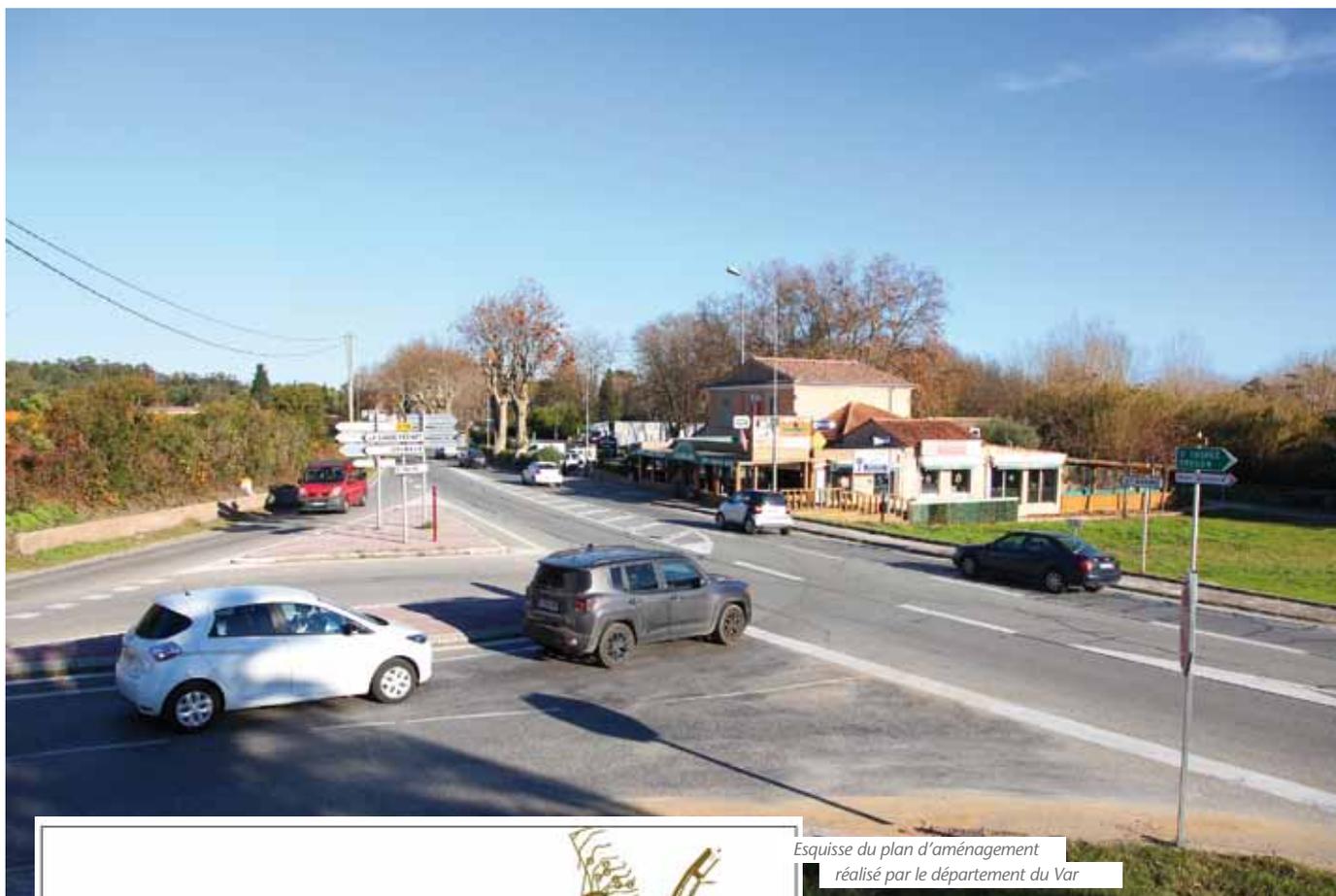
Le lieu va être mis à disposition par la commune, via un bail emphytéotique de vingt-cinq ans, moyennant le versement d'un loyer symbolique fixé à 1 €.

Les Compagnons du Devoir demeurent une école de formation et de vie exemplaires, et les jeunes qui sortent de cette filière, après avoir réalisé en particulier leur chef d'œuvre, sont très recherchés par les entreprises.

Pour Grimaud, voilà une implantation valorisante et dont les retombées bénéficieront à la commune et ses habitants.



Nouveau rond-point à Saint-Pons : en route !



Esquisse du plan d'aménagement
réalisé par le département du Var

C'est un aménagement qui va grandement sécuriser cette portion de routes dans le quartier de Saint-Pons-les-Mûres. Après avoir bataillé ferme pendant plusieurs mois, le maire, Alain Benedetto, a obtenu du département du Var l'accord de création d'un nouveau carrefour giratoire à Saint-Pons. Les dossiers ont été validés au dernier conseil municipal du mois de décembre, et, une fois la partie

administrative terminée, il sera temps de lancer les travaux pour une mise en service espérée au printemps 2018, compte tenu de la saison estivale qui interdit tout chantier de grande ampleur. Outre la sécurisation des voies - les routes départementales 14, 244 et 559, ces aménagements vont permettre aussi de fluidifier le trafic, en évitant les ralentissements aux

croisements actuellement existants. Mieux, il n'y aura plus ce danger représenté par le débouché de la route de Bardasse sur la départementale, puisque la voie ira directement se connecter au nouveau rond-point. La charge des travaux d'aménagement est répartie entre la commune et le département, le montant global de l'opération, toutes dépenses confondues, étant estimé à la somme de 1,8 M€. La commune assurera la maîtrise d'ouvrage des travaux d'éclairage public, hors génie civil. La part communale s'élèvera donc à la somme de 70 000 € et la part départementale à 1,7 M€. Une fois le chantier terminé, c'est la commune qui assurera la gestion et l'entretien du réseau d'éclairage public sur les dépendances départementales, ainsi que l'entretien des aménagements paysager, qui restent propriété du département. Prochain giratoire espéré et très attendu : celui du carrefour Réveille.

Roulez jeunesse !

Le maire, Alain Benedetto, a inauguré au milieu de l'été le skate parc, une nouvelle structure de loisirs pour les jeunes, en présence des élus et techniciens de la commune, des entrepreneurs ayant travaillé sur ce chantier, et bien sûr des enfants et des adolescents, venus nombreux pour cet événement.

Ce projet était inscrit dans le programme présenté aux Grimaudois lors des dernières élections municipales, en mars 2014, avec l'idée d'ériger un skate parc et un city stade au cœur du village. Cet espace sport et détente est implanté face au moulin et aux collines du village et a été réalisé en seulement deux mois de travaux, pour un investissement de 155 000 €.

L'objectif était d'offrir un endroit convivial, doté d'équipements sportifs adaptés et plus proche du centre-ville, afin de répondre aux demandes des jeunes du village.

Cependant, les travaux ne sont pas tout à fait terminés, puisque la décoration n'a pas été faite et les espaces sont encore vierges de tout dessin.

Le premier magistrat a eu l'idée de laisser libre court à l'imagination des

talents locaux, assistés des jeunes du village, afin de peindre ces espaces à leur goût, bien évidemment, tout en respectant l'harmonie du site et en concertation avec la municipalité également.

Laquelle sera vigilante quant au respect du site et à son utilisation, compte tenu de l'investissement fait en totalité par la commune.



Des travaux au quotidien

Comme cela se produit tout au long de l'année, les services municipaux réalisent ou font réaliser de nombreux travaux impactant directement sur la vie quotidienne des Grimaudois, que ce soit dans les équipements collectifs ou sur l'ensemble du territoire. Les agents des services techniques sont notamment impliqués dans de nombreux travaux du quotidien : ceux des espaces verts ont par exemple beaucoup œuvré pour les jardinières de Beausoleil ou du cimetière, à l'image de l'ensemble du personnel qui s'investit chaque jour pour le bien être des Grimaudois. Les travaux réalisés en régie donnent d'ailleurs toute satisfaction aux élus.

Et c'est un plus pour la commune. Bel exemple de cette implication des agents municipaux : la mise en place des illuminations de fin d'année qui donnent un cachet indéniable à la commune.

Petit tour d'horizons de quelques chantiers lancés ou réalisés cet automne.



Groupe scolaire des Migraniers

Dans le cadre de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, il a été procédé au remplacement des menuiseries intérieures (portes des classes, des sanitaires) et à la transformation des sanitaires. Des travaux préparatoires (fosses) ont aussi été entrepris pour une pour d'élévateurs PMR : un côté rue des Migraniers, un entre le préau et la cour de l'école. Les élévateurs doivent être posés avant le début de l'année 2017.

Parking groupe scolaire des Blaquières

Une stabilisation du revêtement de surface a été réalisée.

Canalisation du fossé Chemin de la Plage

Réalisée cet automne.

Embellissement des jardinières à l'entrée du cimetière et de Beausoleil avec des plantes non consommables en eau.

Dévoisement du réseau d'eau potable au Chemin des Vignaux, pour réalisation du réseau pluvial.



Les inondations à Grimaud, une longue histoire

Les inondations régulières, chargées de limons rendent la plaine fertile, ce qui fit la richesse de Grimaud. Cependant, ces débordements ne furent pas sans conséquences pour la commune.

Depuis des siècles, les chemins et routes en terre qui traversent la plaine, ainsi que les ponts et passerelles sont régulièrement endommagés par les crues.

Or il est impérieux pour la commune de les entretenir car elles assurent la circulation des hommes et des marchandises, facteur de développement économique. Ces dépenses d'entretiens ont toujours mobilisé une part importante du budget de la communauté, au point même de renoncer à certains autres projets.

Les deux axes principaux, concernés par cette problématique, sont les routes entre Grimaud et Cogolin et celle partant en direction de Saint-Tropez. La construction et l'entretien des ponts sur la Gisle furent aussi des priorités au cours des siècles.

Depuis le XVII^e siècle, trois principaux sont régulièrement évoqués dans les archives : le Pont de bois, le pont à l'entrée de Cogolin (le Pas de Grimaud) et le Petit et Grand Pont. Sur la route menant à Cogolin, jusqu'en 1826, le pont du Pas de Grimaud n'est formé que de quelques poutres en bois soutenus par des piquets. Les passages des charrettes est difficile et le pont est régulièrement emporté par les débordements. Quelques temps plus tard, il sera remplacé par un pont en pierre à 3 arches. Malheureusement celui-ci sera emporté lors des grandes inondations de 1844. Il sera reconstruit et une nouvelle route, plus directe fera la liaison entre les deux villages.

En décembre 1871, le débordement de la Gisle crée une grande brèche dans cette route. Suite à cet épisode, une série d'ouvrages permettant le passage des crues seront installés sous la chaussée, encore visibles de nos jours. La voie qui traverse la plaine, jusqu'à Saint-Tropez, port marchand du Golfe, traverse la Gisle et la zone

marécageuse grâce au Grand et Petit Pont. C'est cette route qu'emprunte le 10 nivôse de l'An 2 (30 décembre 1793) plus de 200 hommes de troupes du 3^e bataillon Révolutionnaire de Saint-Maximin, pour se rendre à Saint-Tropez, tandis que des pluies diluviennes font déborder la Gisle et la Garde. Les hommes se trouvent rapidement en mauvaise posture, les flots grossissant jusqu'à ce que la plaine (...) ne soit déjà qu'une vaste mer. Seuls quelques soldats, au péril de leurs vies arrivent à traverser les flots, le reste du bataillon, de l'eau jusqu'au cou, est obligé de rebrousser chemin jusqu'à Grimaud.

Cet épisode ne fut pas sans conséquence, car pour nourrir ses centaines d'hommes, des grandes quantités de farine furent réquisitionnées, tout comme le boulanger, mobilisé pour préparer en toute hâte du pain de munition, tandis qu'un bœuf fut sacrifié pour nourrir la troupe.

Quelques temps après, en 1811, le pilier central du Grand Pont et le Petit Pont présentent des faiblesses. Le montant des travaux est trop élevé, ils seront réalisés des années plus tard.

La Garde, elle aussi connaît des épisodes de crues. Les vestiges du Pont des Fées en sont la preuve. Sur l'arche se trouve la marque d'une violente crue qui emporta les 2 et 3 octobre 1901 les passerelles du Pas de Saint Michel et celle de la Calade. Les inondations peuvent aussi endommager des biens publics essentiels au village : depuis la fin du XIX^e siècle, au quartier de la Rine, est installée une machine à vapeur puisant l'eau de la nappe phréatique et alimentant Grimaud. En 1897, les ingénieurs s'inquiètent de la vulnérabilité du système soumis aux submersions, dont l'eau éteindrait le foyer de la machine et priverait le village d'eau potable.

Ces inondations récurrentes ne furent pas sans conséquences politiques : en 1790, au moment du choix entre Draguignan et Toulon comme future préfecture, les habitants de la Presqu'île se prononcèrent pour Toulon, expliquant qu'il est trop souvent impossible d'accéder à Draguignan par suite des inondations qui coupent à tout instant les routes.

À travers ses quelques exemples historiques on perçoit la vaste problématique qui préoccupe les décideurs et utilisateurs de la plaine face à ces débordements.

Un schéma d'aménagement pour réduire les conséquences des inondations

La Communauté de communes a lancé en 2015 une réflexion sur le réaménagement de la Gisle et de ses principaux affluents. Cette démarche réalisée dans le cadre du Contrat de rivière a deux objectifs parallèles : réduire les conséquences des inondations sur les principales communes actuellement impactées (Cogolin et Grimaud) et rendre à la Gisle un profil plus naturel, compatible avec le développement d'écosystèmes de qualité.

Une étude hydraulique a été réalisée sur l'ensemble des zones inondables (24 km²), et sur 42 km de cours d'eau, pour mieux comprendre la formation des crues et le rôle joué, d'une part par les zones d'expansion de crues naturelles aujourd'hui préservées, mais également par les remblais et autres aménagements contraignant les phénomènes de crue. Par une modélisation sur ordinateur, il est possible de connaître pour chaque endroit du territoire les hauteurs d'eau et les vitesses en fonction de l'intensité des pluies affectant les bassins versants. Cela permet également de distinguer les linéaires de cours d'eau présentant des défaillances.

En parallèle, une analyse historique du profil de la Gisle et de la Môle permet de dire que le fond du lit de ces rivières n'a pas évolué depuis près de 40 ans, sauf cas exceptionnel, et que le fond de la rivière n'a pas eu tendance à monter ou à descendre. En revanche, on note un élargissement de plus en plus conséquent, de nombreuses érosions de berge que l'on peut directement lier aux différents événements d'inondation connus depuis 2008 avec quasiment un événement par an.

Grâce à la modélisation, il a été démontré que pour les épisodes de crue les plus importants, les 9/10 des volumes d'eau circulent dans le lit majeur et qu'une partie minime des écoulements se font dans le lit ordinaire de la Gisle ou de la Môle.

Les orientations choisies sont donc :

- > de préserver les zones d'expansion de crue, comme celles présentes le long de la vallée de la Môle, car elles permettent de diminuer considérablement la propagation de la crue en aval en stockant des volumes importants,
- > d'aménager la Gisle avec un profil plus large et plus naturel permettant d'évacuer les crues les plus fréquentes en s'affranchissant des leviers de terre et autres digues construites le long du cours d'eau,
- > de traiter l'ensemble des remblais situés dans les zones de débordement pour rétablir une situation antérieure, améliorer le passage de l'eau et éviter les sur-inondations provoquées sur les zones à enjeux,
- > de protéger les deux zones les plus vulnérables sur le territoire de Grimaud pour les crues les plus importantes par exemple sous la forme de digues.

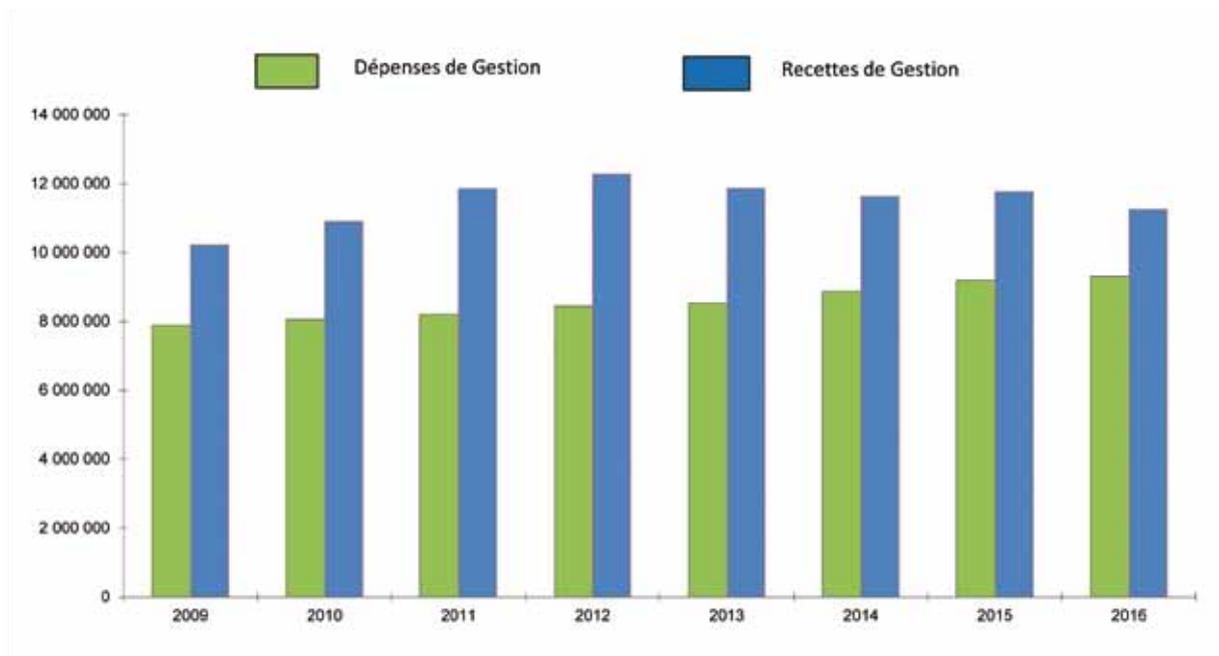


Un point sur les finances 2016

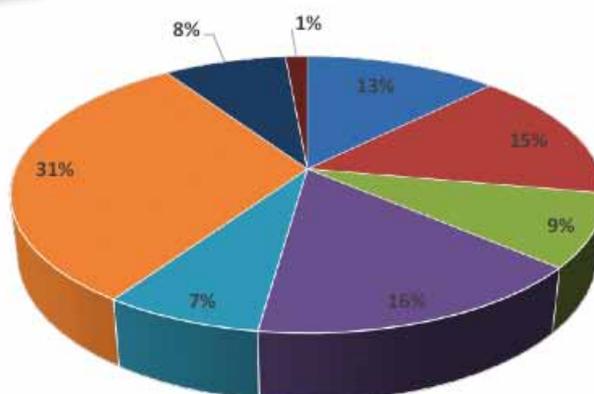
BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2016

DÉPENSES

Maîtrise des dépenses de gestion courante



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT par secteur d'intervention



- Sécurité et salubrité publique
- Culture et Patrimoine
- Actions sociales (CCAS, Crèche, ...)
- Environnement, Assainissement
- Enseignement (Ecoles, Cantines, Transports scolaires...)
- Sport et Jeunesse
- Aménagements urbains, voirie
- Action économique

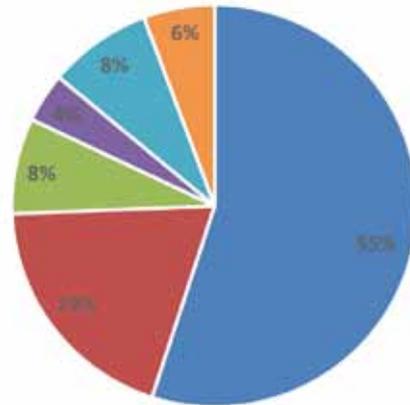
La loi de finances pour 2014 (LFI) consacre **une réduction historique des concours financiers alloués par l'État au secteur public local.**

Cette baisse a été accentuée en 2015 ainsi qu'en 2016.

Ci-dessous, évolution du montant de la DGF perçu par la Commune de Grimaud depuis 2010. Il résulte une perte budgétaire de 650K€ en 6 ans, dont 41% sur l'année 2015 (-263 k€) et 39% sur l'année 2016 (-252 k€) :

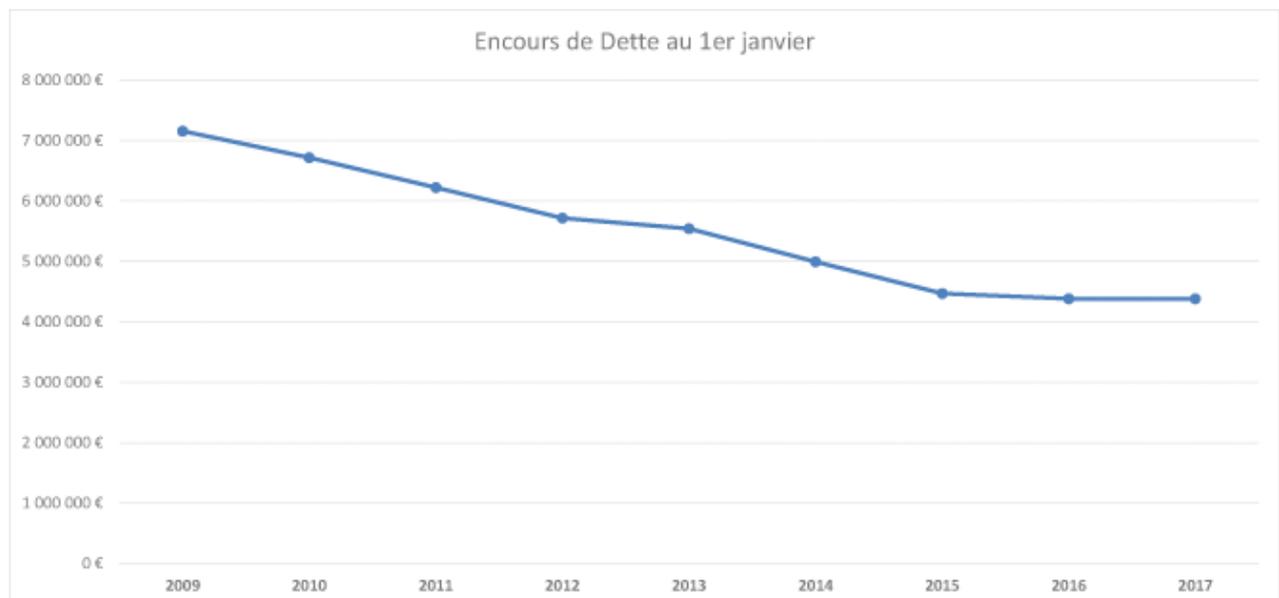
D.G.F.	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Montant encaissé	1 584 744 €	1 548 147 €	1 590 375 €	1 549 737 €	1 450 062 €	1 186 784 €	934 965 €

RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT 2016



- CONTRIBUTIONS DIRECTES
- AUTRES IMPÔTS ET TAXES
- DGF
- AUTRES PARTICIPATIONS
- PRODUITS GESTION COURANTE
- AUTRES PRODUITS

ENCOURS DE DETTE



EFFORT D'INVESTISSEMENT DANS UN CONTEXTE CONTRAINT

Sur l'intervalle de 2012 à 2016, le volume des dépenses d'équipement est de 19 M€, soit une moyenne annuelle de 3,8 M€ par an.

Cette dynamique correspond à la mise en œuvre d'un important programme pluriannuel d'équipement, dont les principales opérations sont les suivantes sur la période 2012 à 2016 :

Aménagement urbain :

> Réhabilitation place vieille et ruelles	Coût : 1 685 835.00 € TTC
> Programme Voirie	Coût : 1 124 350.00 € TTC
> Avenue du Caucadis	Coût : 1 075 976.00 € TTC
> Tourne à gauche entrée de village	Coût : 525 875.00 € TTC
> Éclairage Public	Coût : 474 929.00 € TTC
> Skate-parc et terrain multisport	Coût : 206 686.00 € TTC
> Mobilier urbain et signalisation	Coût : 204 378.00 € TTC
> Travaux appontements port communal	Coût : 121 956.00 € TTC

Environnement :

> Bassin d'orage – pluvial Vignaux	Coût : 909 683.00 € TTC
> Dragage hauts fonds	Coût : 745 713.00 € TTC
> Programme Eco Energie	Coût : 372 643.00 € TTC
> Cadres évacuation pluvial	Coût : 168 254.00 € TTC

Patrimoine et Culture :

> Acquisition bâtiment rue Templiers	Coût : 842 446.00 € TTC
> Mise en Lumière du Patrimoine	Coût : 502 208.00 € TTC
> Orgue Eglise Saint-Michel	Coût : 298 525.00 € TTC

Maintien et développement des services publics :

> Nouveaux Ateliers Municipaux	Coût : 895 265.00 € TTC
> Nouvelle Poste	Coût : 197 504.00 € TTC

Enfance, Jeunesse et Sport :

> Dojo et salle d'expression corporelle	Coût : 1 434 621.00 € TTC
> Pôle Enfance & Jeunesse	<i>Démarrage en 2016</i>
> Bus scolaire	Coût : 237 000.00 € TTC
> Balisage plages	Coût : 156 300.00 € TTC
> Climatisation Écoles	Coût : 78 869.00 € TTC

Accessibilité Établissements recevant du public :

> Travaux d'Accessibilité (AD'AP)	Coût : 165 253.00 € TTC
-----------------------------------	-------------------------

Sécurité, prévention et surveillance dans la commune

Déchets : trop d'incivisme !

Pour lutter contre l'incivisme, la municipalité a mis en place un système de surveillance des points d'apport volontaire, avec des systèmes photos et vidéos, pour identifier les contrevenants et dresser ensuite procès-verbal.

Depuis pas mal de temps, en effet, la législation n'est pas respectée dans les lieux où l'on doit déposer ses déchets ménagers. Plutôt que de se rendre à la déchetterie, un certain nombre de personnes déposent des encombrants, des déchets verts, toutes sortes de matériaux de construction, de chantiers, des appareils ménagers, etc.



Or, les règlements sont bien précis et stipulés sur place; Outre que ces dépôts illégaux entraînent un surcroît de travail pour les agents affectés au ramassage des ordures ménagères, ils nuisent à l'environnement et transforment bien souvent ces points de dépôt en décharge à ciel ouvert. Il est donc demandé un peu de civisme aux administrés de la commune. La police municipale, forte des constats enregistrés par l'image, a déjà dressé un certain nombre de procès-verbaux, avec une forte amende à la clef.

Respecter la loi, c'est aussi respecter son environnement et respecter son entourage.

Les contrevenants s'exposent désormais aux sanctions.

Halte aux nuisances sonores !

À la fin de la saison estivale, le maire, Alain Benedetto, a réuni les propriétaires et gérants des campings et établissements de plein d'air pour dresser un bilan de saison et évoquer les perspectives pour la saison prochaine. Les professionnels présents ont dressé un bilan mitigé d'une saison impactée par le contexte sécuritaire et économique en France. Jusqu'en juillet, cependant, le taux de fréquentation et de consommation a été satisfaisant, avant que les tristes événements du 14 juillet à Nice ne remettent tout en question.

Rappelant que la taxe de séjour restait inchangée pour 2017, le maire a rappelé les nombreuses manifestations organisées par la commune et le maintien du feu d'artifice du 15 août qui a permis aux vacanciers de profiter d'une

animation bienvenue, alors qu'ailleurs ce type de festivités était annulé.

Alain Benedetto, secondé par les agents de la police municipale, a toutefois sensibilisé les professionnels aux problèmes des nuisances sonores, avec de nombreuses plaintes reçues en mairie cet été de particuliers, dont certains se sont rassemblés en collectif pour demander que les bruits intempestifs cessent.

Le maire a rappelé la loi en vigueur et encouragé les établissements à réaliser des études d'impact et à réfléchir à une autre façon de fonctionner la saison prochaine, en menant un travail collectif, avec la commune, pour trouver des solutions.

Réseau d'alertes inondations

La municipalité a mis en place un service d'alerte pour être averti de phénomènes météorologiques importants et recevoir des alertes si besoin, en fonction du quartier de votre habitation et des zones impactées.

Ce service mis à disposition pour la population est très apprécié et donne grande satisfaction auprès des personnes souvent impactées par ces phénomènes, ce qui permet de mettre en sécurité les véhicules et objets sensibles.

On peut s'inscrire auprès de la police municipale ou en mairie.

Fin d'année : attention aux cambrioleurs !

La période des fêtes de fin d'années est très souvent exploitée par les cambrioleurs qui profitent de l'absence des propriétaires ou locataires pour commettre leurs méfaits. Quels réflexes à avoir lors d'absences prolongées ?

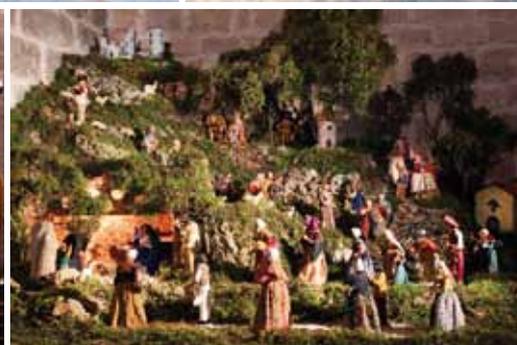
Confier ses clés à un voisin ou un proche, qui peut venir ouvrir les volets et les fermer le soir, allumer une lumière en soirée et récupérer le courrier de la boîte aux lettres.

Si vous ne pouvez pas faire appel à vos voisins, il existe désormais des prises programmables qui allumeront automatiquement un luminaire le soir.

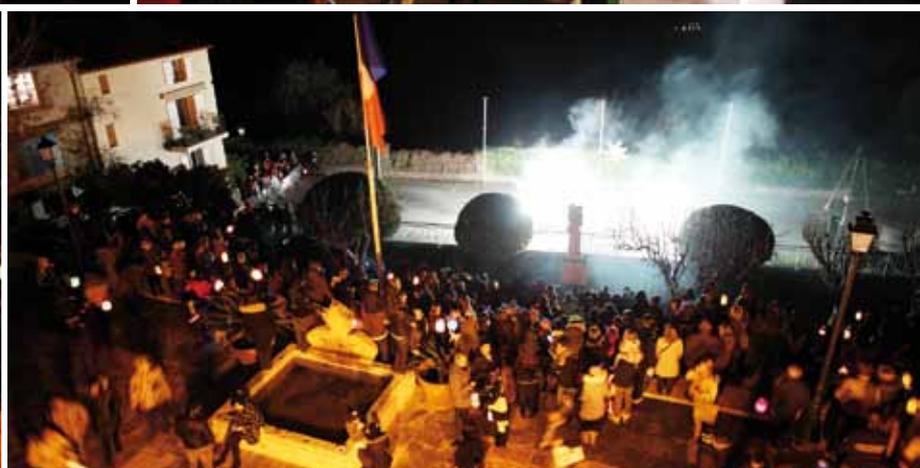
En limitant les indices d'absence, vous éviterez les tentations pour les malfaiteurs. Les réseaux sociaux et les messageries vocales sont les premiers indices de votre départ.

Il est fortement déconseillé de mentionner vos dates de vacances sur internet ou sur votre répondeur, dont le message d'accueil ne doit pas changer afin de ne pas donner de détails sur votre congé ainsi qu'un message sur votre boîte aux lettres.

Rétrospective



Les Grimaudois ont vécu ces changements de saison au rythme des fêtes événements, comme le feu d'artifice du 15 août, les soirées musicales, etc. Sans oublier d'être solidaire avec les victimes du tremblement de terre en Italie en septembre, grâce à Alessandro Sartorelli et Grimaud Europe.



Soirée de l'avent, fête des lumières, à Grimaud, tout ce qui brille à l'extérieur brille aussi dans les cœurs de chacun, pour former une communauté villageoise soudée et respectueuse d'autrui. Un peu de joie et de bonheur donnés à chacun pour illuminer la vie !



La fête de la Saint-Jean marque le temps fort de l'été, avec, du village à la chapelle Notre-Dame-de-la-Queste, comme un grand mouvement qui descend en procession des remparts du château jusqu'à la plaine... Depuis tout temps, les Grimaudois refont ce chemin pour, ensuite, danser autour du feu et profiter de la plus longue journée de l'année, avant que le solstice d'été ne sonne l'inversion des saisons.



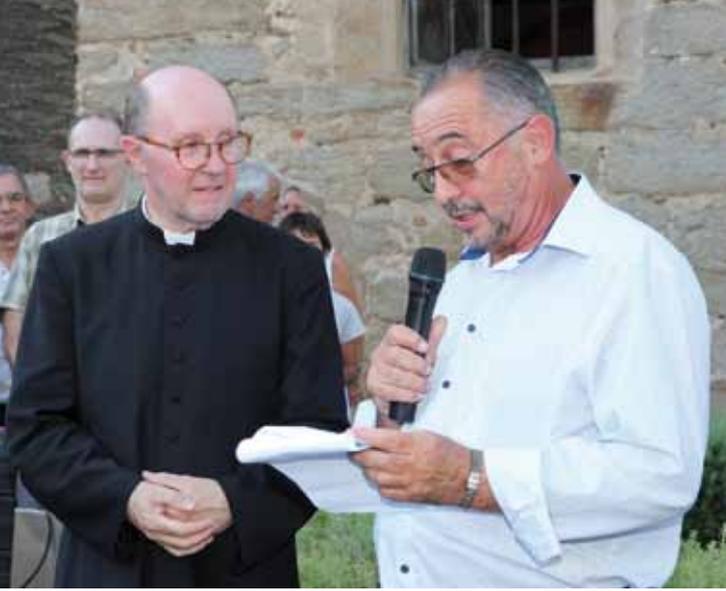


La Sainte Barbe honore chaque année à Grimaud la corporation des sapeurs-pompiers, et rend hommage à ceux disparus en mission. Les sapeurs-pompiers de Cogolin-Grimaud auront bientôt leur nouvelle caserne, moderne et fonctionnelle, à côté de la gendarmerie. Un emplacement idéal pour faciliter les nombreuses interventions remplies par ces femmes et ces hommes dévoués.



La Saint-Michel célèbre le saint patron du village, par une jolie fête conviviale et animée, grâce notamment aux bénévoles de Grimaud Animations. La tradition a du bon.





Le père Peter Watts a quitté la paroisse de Grimaud, dont il avait la charge (voir ci-dessus), remplacé par le chanoine Yves Menjot, venu de Lorgues (voir ci-dessous). Une succession dans la douceur, en présence de l'évêque Monseigneur Dominique Rey et de la famille du Duc du Luxembourg.



Les cérémonies du 11 novembre sont toujours très émouvantes, encore plus depuis l'an dernier, puisque l'on célèbre le centenaire de la première guerre mondiale. Grâce au travail des écoliers, des services municipaux, et de la commission du centenaire animée par Jean-Claude Bourcet et le général Janvier, ces cérémonies prennent chaque année un relief particulier.





Grimaud Europe est une association dynamique, qu'Eva Von Fisher Benzon anime avec dévouement et compétence. Chaque mois, l'association organise des conférences et, en fin d'année, elle propose une belle soirée de l'Avent à ses adhérents. Et puis, Grimaud Europe s'est associé au deuxième voyage de solidarité en Italie (voir page 15) mis sur pied par l'insatiable Alessandro Sartorelli. L'Europe en positif !



Le Noël des écoles.





Chaque année, plus de 300 ainés sont invités par la commune, via le CCAS, au repas de fin d'année. Un moment important pour nos anciens, qui prennent ainsi plaisir à se retrouver et à parler du bon vieux temps... le tout autour d'un bon déjeuner et en présence des élus du conseil municipal.



Des personnalités de haut rang à Grimaud

Les personnalités se succèdent ces derniers mois à Grimaud, et le moins qu'on puisse dire, c'est que le nombreux public qui vient à la rencontrer de ces invités de marque en repart enchanté et riche de nouvelles connaissances.

Après l'ancien ministre Nathalie Kosciusko-Morizet, venue au printemps dernier, ce sont Jean-Paul Delevoye et Françoise Grossetête qui sont allés à la rencontre des Grimaudois cet automne.

C'est en tant que président de la commission Europe du conseil départemental que le maire de Grimaud a souhaité accueillir Françoise Grossetête, députée européenne de la région sud-est.

Élue depuis vingt-deux ans au parlement européen, cette parlementaire dynamique et brillante oratrice, originaire de Saint-Etienne, est une experte du fonctionnement de l'Union européenne. Elle a ainsi pu développer pendant plus d'une heure salle Beausoleil les atouts de l'Europe à un public toujours interrogatif sur le fonctionnement de cette institution, évoquant aussi longuement les ressorts politiques de l'Europe et également le Brexit.

Françoise Grossetête a en quelque sorte démystifié cette Europe trop souvent caricaturée ces dernières années et qui, en plus de réunir dans la paix un ensemble de pays porteurs des valeurs de démocratie, aide de nombreuses régions et territoires à se développer. C'est ainsi que le Var bénéficie, à travers les dossiers montés par la commission Europe, de nombreuses aides venues de Bruxelles.

Autre rendez-vous très suivi, la conférence de Jean-Paul Delevoye sur le thème, «*La France crise ou métamorphose ?*».

Se mettant à la portée de tous, il a su, avec des explications simples et appuyées par des graphiques, expliquer la mutation profonde du monde actuel et les enjeux qui en découlent.

Il a notamment mis l'accent sur les difficultés de la France à trouver sa place dans cette planète en mouvement, prenant l'exemple de la place des nouvelles technologies, des nouveaux modes de vie et de consommation et des approches nécessaires à avoir désormais pour ne pas se retrouver dépassé demain.

Optimiste mais réaliste, Jean-Paul Delevoye a livré quelques clefs pour aborder les problématiques de l'avenir sans rien renier des socles de notre civilisation. Humaniste sans être naïf, positif sans être aveugle, Jean-Paul Delevoye a déroulé pendant près de deux heures un discours extrêmement riche d'enseignements pour chacun, à tel point que l'auditoire aurait aimé faire durer le plaisir...

Dans la salle, quelques élus des communes voisines (Anne-Marie Waniart, Bernard Jobert, Claude Bérard), le sous-préfet Philippe Portal ont acquiescé, saluant l'ancien président du Conseil économique et social à sa juste valeur, tout comme la conseillère municipale Nicole Mallard, qui avait imaginé ce rendez-vous automnal.



Conférence de M. Delevoye

Mme Grossetête au pupitre.

Grimaud au cœur des projets européens

Depuis l'élection du maire de la commune au conseil départemental, en mars 2015, les retombées ne se sont pas fait attendre pour le canton de Sainte-Maxime et Grimaud.

Plusieurs projets liés notamment aux aménagements routiers vont se concrétiser, tout comme l'aide aux manifestations à de nombreuses associations réparties dans les dix communes du canton.

C'est aussi en tant que président de la commission Europe du Conseil départemental qu'Alain Benedetto peut désormais travailler sur des dossiers dont certains sont directement connectés avec nos territoires.

C'est le cas par exemple avec le projet CONSENSO, destiné, à l'échelle européenne, à favoriser et à améliorer le maintien des personnes âgées de plus de 65 ans à domicile.

Ce projet est rentré dans sa phase active. Parmi les communes du golfe, six d'entre elles ont décidé d'intégrer ce projet qui transite par les CCAS. À Gassin, Grimaud, La Garde-Freinet, La Môle, Le Rayol-Canadel et Le Plan-de-la-Tour, on s'est lancé dans l'aventure, financée par l'Union européenne, et qui consiste pour l'instant à établir un diagnostic précis sur le territoire.

Alain Benedetto et les équipes du service Europe du département ont ainsi rencontré les professionnels de santé pour expliquer ce projet, établi dans cinq territoires pilotes en Europe, dont le golfe.

Deux coordinateurs territoriaux ont été recrutés, dont le rôle est simple : s'assurer que l'information et les services nécessaires au maintien des plus de 65 ans à domicile sont bien délivrés. Ils coordonnent les actions directement auprès du public cible à leur domicile en dressant en amont un diagnostic médico-social.

Autre sujet touchant directement la commune : le développement durable. Il s'agit cette fois du projet Marittimo, porté par le département du Var à l'échelle européenne avec la région Ligurie qui le pilote, et qui va être concrétisé en particulier à Grimaud, Hyères et Saint-Raphaël. Il s'agit, à partir du 1^{er} janvier prochain, de mettre en place des actions contre l'érosion des côtes. Le projet va s'étaler sur trois ans, représentant un financement de 7 millions d'euros pris en charge à 85 % par l'Europe, à travers notamment le partenariat franco-italien Marittimo.

Comme l'a expliqué Alain Benedetto à Marrakech, lors de la



COP 22 où il a été invité pour présenter ce dossier, «il s'agit d'une recomposition spatiale visant à intégrer un retour à la nature dans un ensemble harmonieux pour favoriser l'environnement et l'activité économique. Dans cette approche intégrée, des travaux de lutte contre l'érosion sont planifiés pour protéger les routes, un recul stratégique d'équipements est planifié, ainsi qu'une requalification environnementale».

Enfin, cet automne, en Corse, lors de la journée annuelle consacrée aux projets européens transfrontaliers, Alain Benedetto est allé évoquer le projet Marittimo, dans son deuxième volet d'action, avec des domaines d'intervention plus étendus, comme la promotion de la compétitivité des entreprises dans les filières prioritaires, la protection et la valorisation des ressources naturelles et culturelles, la gestion des risques, l'amélioration de la connexion et de la soutenabilité des activités portuaires, etc.

Comme lors de l'appel à projet précédent, il faut répondre strictement aux critères de la thématique et également créer un partenariat avec les régions italiennes pour pouvoir prétendre aux financements.



Grimaud, pôle d'excellence en équitation



La commune abrite plusieurs centres équestres, certains plus tournés vers le loisir ou les animations, comme La Mène, au hameau de la Tour, d'autres plus axés vers la compétition comme les Écuries du Golfe de Saint-Tropez.

C'est là qu'a eu lieu à la fin de l'été la deuxième édition du Jumping du Golfe de Saint-Tropez, un événement sportif réunissant amateurs et professionnels, tous réunis autour d'une même passion, le cheval.

Cette édition a été organisée par Chloé Genolier et Marceau Demelemester dans le site du club, au pied du village de Grimaud.

De belles journées ayant remporté un franc succès en comptant près de 800 cavaliers.



VTT : un superbe trophée des ruelles

Le trophée des ruelles a lieu chaque année dans les ruelles du village de Grimaud. Comme dans d'autres communes varoises, il réunit des dizaines de passionnés, petits et grands, qui parcourent à fond de pédale les rues du village, en prenant tous les risques ! Le spectacle est au rendez-vous et l'ambiance très conviviale... et parfaite pour se réchauffer en hiver !



La voile hissée haut à Port-Grimaud

Tous les deux ans, quelques bénévoles regroupés autour du corse Marc-Dominique Tramoni organisent les Voiles de l'Espoir.

Une épreuve originale qui permet à des enfants atteints de graves maladies de passer une semaine à naviguer, histoire de sortir des traitements, des hôpitaux et de regonfler un moral souvent en berne après des mois de soins.

Avec l'association *La Table ronde française*, Marc-Dominique Tramoni porte ce projet qui réunit à chaque édition plusieurs centaines d'enfants dans différents lieux de France. Il y a deux ans, les enfants avaient navigué sur le lac du Der, en Champagne. Il y a quatre ans, c'était en Corse.

Cette fois, les Voiles de l'Espoir se dérouleront sur la Côte d'Azur et partiront des Alpes-Maritimes le 10 juin, avant de se conclure, après plusieurs étapes, à Port-Grimaud le 17 juin. Ce sera la neuvième édition de cette épreuve.

À terre, des animations sont naturellement prévues, dont le programme sera finalisé dans les mois qui viennent.

Plus qu'une course nautique, c'est donc un vrai parcours de solidarité qui va se dérouler au mois de juin l'année prochaine.

Des surprises en septembre

C'est à Port-Grimaud, au mois de septembre prochain, qu'aura lieu le **championnat d'Europedes Surprise**, organisé par le Yacht club de Port-Grimaud. Une compétition d'envergure susceptible de rassembler des dizaines de voiliers, et donc des centaines de marins venus de tout le continent. L'équipe de Port-Grimaud a fait inscrire cette épreuve au calendrier officiel, et se prépare déjà à l'organisation de cet événement. L'équipe dirigée par Philippe Cospain recherche toujours des partenaires, afin de boucler un budget de plusieurs milliers d'euros.

Le voilier Surprise, créé en 1976 par le chantier Archambault, est un bateau, rapide, léger, très populaire en Suisse, où il est devenu un des yachts emblématique du lac Léman, avec près de 800 voiliers à flot. Depuis un an, les chantiers Archambault ayant fait faillite, c'est la société de Saint-Malo, BG Race, qui a repris la fabrication des Surprise. À Port-Grimaud, la réunion de ces yachts sera aussi une grande fête à terre pleine d'animations... et de surprises !



Gym : de vraies petites championnes

Le club de gymnastique rythmique de Grimaud tourne bien et a organisé cet automne des compétitions individuelles nationales A-B-C et les trophées fédéraux. La première grande compétition de la saison a accueilli la centaine de participants, venus de douze clubs différents du département.

Un début de saison prometteur pour la présidente grimaudoise, Dominique Alvarez, qui dans les trophées Fédérales, a vu sept de ses protégées récompensées. Les effectifs sont en progression autant par le nombre que par la qualité...

Basket : le HTV en démonstration à Grimaud

Après le RCT, venu à deux reprises s'entraîner aux Blaquières, c'est au tour du club de Pro A, le Hyères-Toulon-Var, de venir à la rencontre des amateurs de basket de la commune.

Cette journée, organisée par la Direction départementale de la jeunesse et des sports, avait pour but de promouvoir le sport sous différentes formes mais aussi de mettre en contact les passionnés avec leurs idoles.

Les jeunes ont pu admirer les géants avec notamment une séance d'entraînement d'une heure menée par Kyle Milling, coach américain et ancien joueur du HTV, accompagné d'une séance dédicace. Pour finir en beauté, les jeunes ont pu partager des ateliers coachés par les joueurs eux-mêmes. Une belle surprise pour les fans de basket du Golfe, qui sont repartis des étoiles pleins les yeux et des rêves pleins la tête !



Un club qui a du chien

Installé sur l'ancien stade de football, dans la plaine, le club canin du golfe de Grimaud vit une belle dynamique.

La présidente Véronique Porcu et son équipe forment dans ce lieu les maîtres et leur chien, avec des cours de dressage, des exercices comportementaux mais aussi des préparations aux concours canins, dont un aura lieu à Grimaud en 2017.

Le club canin ? Une bonne adresse pour tous ceux qui veulent éduquer leur animal de compagnie.

Valorisation des déchets verts : l'Écopôle franchit un nouveau cap

Durant cet automne 2016, une quinzaine d'élus a eu droit à une visite du site molois de l'Écopôle pour voir la dernière-née du service Déchets Ménagers et Assimilés (DMA).

Depuis le mois de juin dernier, la nouvelle ligne d'affinage destinée à aller encore un peu plus loin dans la valorisation des déchets verts et déchets de bois a, en effet, pris du service. Tous les produits ligneux - qui sont constitués de bois ou qui ressemblent à du bois - contenus dans ce type de déchets - et que collecte la Communauté de communes - vont pouvoir être systématiquement valorisés.

Fabrication de combustible

Comment ? Grâce à un travail mené avec l'usine de production d'électricité INOVA à Brignoles, la ligne d'affinage permet la fabrication de combustible. C'est l'usine de cogénération brignolaise, inaugurée en mars 2016, qui devrait bientôt recevoir le produit de ce tout nouvel outil.

L'usine ouvrira donc la porte de nouveaux marchés de l'énergie dans le Var et en PACA.

Le combustible produit par l'Écopôle est tout-à-fait conforme au cahier des charges d'INOVA : il faut dire que la fonctionnalité de la ligne s'inscrit pleinement dans une démarche de développement durable. Elle a été acquise suite à un appel d'offre lancé en 2015.

De nombreuses possibilités...

Attentifs et intéressés, les élus de la Commission DMA ont profité - en cette mi-septembre - d'une démonstration du «process» en bonne et due forme.

La ligne d'affinage telle qu'elle est implantée aujourd'hui est une installation fixe, complète et modulable.

Ses possibilités sont nombreuses et il faudra quelques mois pour «affiner» les différents réglages possibles.

Une inauguration officielle devrait être programmée prochainement par la Communauté de communes : le développement durable «made in» Communauté de communes est plus que jamais en marche !



Le tourisme local tout en haut du classement

L'office de tourisme continue sa montée en puissance. Pour faire suite à son nouveau classement (voir le précédent *Grimaud Mag*), l'équipe dirigée par Pascale Benedetti a poursuivi cet automne les procédures de classement des meublés et chambres d'hôtes, mises en place depuis maintenant plus d'un an.



L'équipe des agents de l'office de tourisme

Concernant les meublés, cette procédure permet de professionnaliser l'offre des locations saisonnières en les classifiant de une à cinq étoiles, selon une grille de classement de 112 critères de contrôle délivrée par Atout France, et rénovée depuis 2009. Les critères de la grille sont axés autour de l'équipement et des aménagements du meublé, des services apportés aux

clients, de son accessibilité et des actions menées en termes de développement durable.

Après la visite effectuée par les agents de l'office de tourisme, le classement, une fois acquis, est valable pour une durée de cinq ans et apporte un certain nombre d'avantages.

Ainsi, les revenus liés à la location de logements meublés classés dans le cadre d'un régime micro-entreprise ont un abattement forfaitaire qui s'élève à 71% (au lieu de 50% pour les meublés non-classés), le loueur peut adhérer aux chèques vacances, il dispose d'une communication renforcée grâce aux outils de l'office et enfin il offre ainsi à ses clients un véritable gage de qualité et de sérieux, face à une concurrence de plus en plus rude et pas forcément toujours honnête.

L'office a aussi travaillé sur les chambres d'hôtes, avec le label «Chambre d'hôtes référence®», délivré par Offices de tourisme de France... et à ne pas confondre avec les labels connus Gîte de France, Clé Verte, etc.

«Chambre d'hôtes Référence®» est avant tout une garantie de qualité. Là aussi, les avantages sont intéressants pour le propriétaire: reconnaissance à l'échelle nationale; valorisation de son hébergement sans avoir besoin de recourir à une démarche de labélisation; gage de qualité pour le visiteur, facilitant ses choix en lui offrant une meilleure information, vérifiée par un organisme référent; communication renforcée grâce à l'office...

La parole à l'opposition

Chères Grimaudoises,
Chers Grimaudois,

Il y a quelques semaines, la Chambre Régionale des Comptes rendait ses conclusions sur l'analyse des comptes de la commune entre 2010 et 2015. La CRC est un organisme composé de Magistrats, elle a pendant plusieurs mois vérifié et analysé les comptes de la commune. Voici quelques extraits que nous soumettons à votre analyse.

En synthèse générale la Chambre écrit «l'examen des comptes a conduit à plusieurs observations mettant en cause non seulement leur fiabilité mais aussi leur irrégularité voire même leur sincérité».

Sur le manque d'information que nous déplorons parfois lors des conseils municipaux, la Chambre écrit notamment sur des créations d'emplois non permanents «le Conseil municipal ne disposait donc d'aucun élément

lui permettant de chiffrer l'enveloppe budgétaire consacrée aux saisonniers».

Sur les dépenses de personnel en constante augmentation, que nous relevons à chaque débat du budget, la Chambre écrit «ces charges connaissent une progression annuelle très importante +6,3% en moyenne si bien qu'elles représentent en 2014 plus de 50% des charges courantes contre moins de 45% en 2010».

Quant à l'organisation du temps de travail, la Chambre très critique écrit «l'organisation du temps de travail et des récupérations échappe au service des ressources humaines» et plus loin «la direction ne dispose pas d'une vision d'ensemble sur la masse des heures supplémentaires réalisées et ne peut pas en contrôler l'impact sur la masse salariale».

Enfin sur la transparence des négociations lors de l'attribution des concessions de plage en 2015, la Chambre écrit «aucune

traçabilité de la procédure n'a été assurée et aucun compte-rendu détaillé des échanges intervenus lors des négociations n'a été établi».

Dans sa réponse écrite à la Chambre le maire parle «de sentiment d'insatisfaction, d'erreur d'analyse, de contrôle téléguidé par l'habitude».

Cette analyse de 73 pages est publique et peut être consultée dans son intégralité sur le site des juridictions financières (www.ccomptes.fr).

Pour nous, élus de l'opposition, cette synthèse de la Chambre nous conforte dans notre rôle actif de vigilance et d'alerte lors de décisions prises qui nous paraissent inappropriées ou dangereuses financièrement pour la commune, les fautes ou erreurs relevées doivent non pas être balayées d'un revers de manche mais au contraire corrigées sans délai.

À Grimaud le rôle de l'élu municipal d'opposition se limite le plus

souvent à une analyse des délibérations qui lui sont fournies quelques jours avant le conseil municipal et de les voter ou non suivant son analyse (pas de réunion des commissions, très très rares réunions de travail).

Permettez-nous de rêver pour 2017 d'une démocratie plus ouverte, plus libre ou chaque élu puisse s'exprimer en toute quiétude et voter en son «âme et conscience».

Cette démocratie qui nous est chère n'en sortira que plus forte et permettez-nous de l'espérer aussi pour nos élus siégeant au conseil de la communauté de commune...

En cette période de fêtes de fin d'année recevez de la part de vos élus leurs meilleurs vœux.

**C DUVAL. H DRUTEL.
D FLORIN. S LONG.
C MOUTTE. F OUVRY**

2017, c'est toujours la fête à Grimaud

Comme chaque année, Grimaud sera une des communes les plus riches en événements dans la région, avec en points d'orgues le rassemblement des Harley-Davidson en mai prochain et l'incontournable et très fréquenté festival des Grimaldines en juillet-août. Un programme dynamique propre à conforter l'attractivité et la notoriété de Grimaud.



Tous les événements de 2017



INSTANTS CULTURELS

- **Festival de théâtre «Les Dimanches de la scène»** : 8 janvier, 12 février, 12 mars, 9 avril, 27 et 28 mai, 8 octobre, 12 novembre et 10 décembre.
- **La Nuit des Musées** : 20 mai.
- **Le salon du livre** : 9 et 10 juin.
- **La fête du Moulin** : 25 juin.
- **Théâtre au château** : 2 août.
- **Le salon des Peintres de Grimaud** : septembre.
- **Le cycle de conférences de Grimaud Europe** : 26 janvier, 16 mars, 18 mai, 12 octobre, 7 décembre.
- **Les escapades littéraires**



INSTANTS GOURMANDS

- **Truffe & You : Le week-end de la truffe** 4 et 5 février.
- **Le salon Bio : la vie autrement** Du 24 au 26 mars.



INSTANTS MUSICAUX

- **Les soirées Musicales de Grimaud** 19 février, 19 mars, 21 avril, 19 mai, 2 juin, 21 juillet, 18 août, 15 septembre, 15 octobre et 19 novembre.



- **Les soirées Cabaret** : 21 octobre et 25 novembre.
- **L'Euro-Festival des Harley Davidson** Du 11 et 14 mai.
- **Fête de la musique** : 21 juin.
- **Le festival des Musiques du Mondes et des arts de la rue «Les Grimaldines»** Tous les mardis du 11 juillet au 8 août.

FÊTES TRADITIONNELLES

- **La foire de la laine** : 25 mai.
- **Les feux de la Saint Jean** : 23 juin.
- **La fête du village** : Les 14, 15 et 16 août.
- **La fête de la Saint Michel** : 24 septembre.

INSTANTS FESTIFS

- **Grimaud fête la révolution** : 4 juillet.
- **La fête de la lumière** : 8 décembre.
- **Le réveillon de la Saint-Sylvestre** : 31 décembre.



Et bien d'autres choses encore à découvrir en continu sur le site internet de l'office de tourisme : www.grimaud-provence.com ou sur les réseaux sociaux.